Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_195-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

DELIBERATION
CC_2021_195

OBJET :

COMMISSION 6

CINEMA

Signature d'une convention de partenariat avec la société « Les Toiles du Nord » pour le soutien aux cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE au titre de la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 43

Suppléants présents : 0

Procurations : 7

Nombre de votants : 50

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-et-un, le 27 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 20 septembre 2021 conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1ère Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2ème Vice-Président
Michel DUPONT, 3ème Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4ème Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5ème Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6ème Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7ème Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8ème Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9ème Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10ème Vice-Président
Bernadette SION, 11ème Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12ème Vice-Président

Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Didier WIBAUX, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE,

Ont donné pouvoir :

Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Thierry DEPOORTERE, procuration à Alain BOS
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Bruno RUSINEK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Guy SCHRYVE, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_195-DE

COMMISSION 6

CINEMA

Signature d'une convention de partenariat avec la société « Les toiles du Nord » pour le soutien aux cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE au titre de la période du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

Le Conseil Communautaire,

Vu les délibérations n°225 et 226 en date du 21 septembre 2015 du Conseil communautaire relative au vote des statuts,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2015 relatif aux modifications statutaires de la Communauté de communes Pévèle Carembault,

Vu la compétence Construction, entretien, fonctionnement des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement élémentaire d'intérêt communautaire,

Considérant que les cinémas de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE sont d'intérêt communautaire,

Vu l'article L2251-4 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi 92-651 du 13 juillet 1992 relative à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacles cinématographique, dite loi SUEUR,

Vu le décret n°94-1218 du 29 décembre 1994,

Vu la délibération n° DC*04*2009*10-n°82 du Conseil communautaire de l'ancienne Communauté de communes Pays de Pévèle octroyant une subvention de 55 000 € à la société les Toiles du Nord pour la réalisation de la programmation et de l'animation culturelle des cinémas de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE,

Considérant que depuis 2009 les cinémas de TEMPLEUVE-EN-PEVELE, le Modern' ciné et l'Olympia situés rue du 8 mai et rue d'Orchies, sont gérés par Monsieur Alexandre MOQUET, aux termes d'un bail commercial,

Que ce dernier sollicite des financements publics auprès de la Communauté de communes Pévèle Carembault pour la réalisation de la programmation et de l'animation culturelle.

Considérant que la loi dite « Sueur » en date du 13 juillet 1992 autorise les collectivités locales à apporter des contributions à des exploitants privés de cinéma.

Considérant que la loi « Sueur » et le décret du 29 décembre 1994 autorisent le financement d'entreprises exploitant des cinémas dans la limite de 30% du chiffre d'affaires toutes aides confondues, pour les salles qui font l'objet d'un classement « art et essai » ou dont la fréquentation hebdomadaire ne dépasse pas 7 500 entrées.

Considérant que les cinémas de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE respectent ces conditions fixées par la loi.

Ouï l'exposé de son Président,
APRES EN DELIBERE

DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)

- ***D'autoriser son Président à signer la convention de partenariat avec la société « Les Toiles du Nord »***
- ***D'attribuer une subvention de 20 000 € à la société « Les Toiles du Nord » représentée par M. Alexandre MOQUET, gérant des cinémas de TEMPLEUVE-EN-PÉVÈLE, pour la période allant du 1er septembre 2021 au 31 août 2022 afin de soutenir la réalisation de la programmation de l'animation culturelle***
- ***D'autoriser son Président à signer tout document y afférant.***

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_195-DE

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire présents en séance.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES * PÉVÈLE CAREMBAULT *

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_195-DE